



----- Communiqué de presse du 6 juin 2011 -----

Double Camouflet pour Centrapel en une semaine !

Centrapel, entreprise sous-traitant de la hotline de Free, a voulu jouer la carte de la répression syndicale, pensant qu'elle pourrait facilement éliminer la présence de la CNT en son sein. Une nouvelle fois une section CNT sort renforcée des démêlés que la direction a voulu imposer.

À peine la nouvelle section syndicale créée en décembre 2010, Centrapel n'hésitait pas à licencier le secrétaire de la section, Slimane Bouarab et à contester sa nomination en tant que Représentant de Section Syndicale au Tribunal d'Instance.

Quelques semaines après, c'était au tour de Jens THYS, le trésorier d'être suspendu de fonction, en attendant une procédure de licenciement.

En agissant ainsi, Centrapel pensait régler définitivement le problème avec le syndicat CNT naissant. Il est bien évident que la CNT n'allait pas rester les bras croisés et les recours en justice ont une nouvelle fois porté leurs fruits :

La contestation de la nomination de Slimane allait être rejeté par le Tribunal d'Instance début mai. Quelques jours après, l'inspection du travail vient également de rejeter le licenciement de Jens, qui doit être prochainement réintégré.

Centrapel mordait la poussière une seconde fois en moins d'une semaine.

Dans un tract de février, la section CNT de Centrapel signalait que même sans Jens et Slimane, la CNT continuerait d'exister à Centrapel. Non seulement, elle continue d'exister : elle y présente par ailleurs une liste aux prochaines élections CE/DP. La section va pouvoir enfin agir librement et légalement au sein de l'entreprise et elle se tient désormais à la disposition de tous les employés à un moment où les ruptures conventionnelles et les licenciements abusifs vont bon train.

La CNT n'est pas un syndicat qui s'acoquine avec la direction, la preuve : elle en a subi les foudres, mais elle a assumé, rappelant qu'elle n'est pas un syndicat d'accompagnement mais un syndicat de combat.

Encore une fois ces deux décisions montrent que la CNT est un véritable syndicat, et non un « groupuscule anarchiste » comme certains aiment souvent la présenter.

Le Secrétariat Relations Médias de la CNT

LA CNT C'EST QUOI ?

DES SYNDICATS ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme.. **AUTOGESTIONNAIRES !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. . **SOLIDAIRES !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. **ANTICAPITALISTES !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... **Un projet révolutionnaire !**

Relations médias : relations-medias@cnt-f.org / 06.61.57.16.96

Web : <http://www.cnt-f.org/>